



AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL DU MARDI LE 12 JANVIER 2021

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale par intérim de la susdite municipalité QUE :

La séance régulière du conseil du mardi 12 janvier 2021 aura lieu exceptionnellement à 17 :00 heures et ce, en tenant compte des nouvelles normes du Gouvernement pour le couvre-feu.

Donné à Ville de St-Pamphile, ce 7^{ième} jour de janvier deux mille vingt et un.

Marie-Claude Chouinard,
Directrice générale par intérim